

TAIN l'Hermitage

ECRIVONS ENSEMBLE L'HISTOIRE

GUIDE D'UTILISATION
CHARTRE GRAPHIQUE DE LA VILLE DE TAIN L'HERMITAGE

La **charte graphique** est un guide comprenant les recommandations d'utilisation et les caractéristiques des différents éléments graphiques (logos, couleurs, polices, typographies, symboles, calques..) qui peuvent être utilisés sur les différents supports de communication de la Ville de Tain l'Hermitage.

La charte graphique permet de garantir l'homogénéité et la cohérence de la communication visuelle au sein et en dehors de la collectivité.

La Ville de Tain l'Hermitage a créé sa charte graphique pour faire résonner son identification sur le territoire et au-delà.



Le **logo**, clé de voûte de l'identité visuelle propose une typographie scripte et large pour **TAIN** symbole de la ville, institutionnelle et affirmée.

L'HERMITAGE plus calligraphiée et antique, pour «poser» l'Histoire et l'Appellation prestigieuse.

LE RAISIN, emblème de la cité de par sa colline classée «pittoresque et Historique».

DÉCLINAISON DE LA CHARTE GRAPHIQUE ET DU LOGO DE LA VILLE DE TAIN L'HERMITAGE

Lors de l'organisation d'une manifestation, d'un événement ponctuel : Invitations, flyers, affiches, dépliants, site internet, réseaux sociaux, signalétique, marquage textiles...

Dès lors qu'un partenariat engage la ville de Tain l'Hermitage, le logo de la Ville de Tain l'Hermitage doit être reproduit dans le respect de sa communication.

DÉMARCHE À SUIVRE

La charte graphique prévoit des déclinaisons pour l'ensemble de vos supports de communication (affiche, flyer, site internet...).

Pour chaque utilisation, toute exploitation de la charte graphique et du logo de la Ville de Tain l'Hermitage requierent l'autorisation formelle de la Mairie, que ce soit pour une demande ponctuelle ou durable.

L'utilisation du logo doit scrupuleusement respecter les règles décrites dans ce manuel.



Le logo ne doit, en aucun cas, être redessiné ou modifié.

La baseline «Ecrivons ensemble l'Histoire» ne doit jamais être dissociée du logo.

C'est sa signature institutionnelle.

VERSION OFFICIELLE

La version institutionnelle du logo accompagné de sa baseline doit être utilisée en priorité.

Il est proposé en écriture rose pour impression sur fond blanc et en écriture blanche sur cadre rose pour impression sur fond couleur.



RÉFÉRENCES COULEUR

Quadrichromie CMJN 19 / 100 / 20 / 9
écran R/V/B 188 / 10 / 104



MONOCHROME gris 85%
pour impressions noir et blanc
uniquement



Le logo fond blanc peut s'inscrire sur tout support couleur tant que la lisibilité (contraste) est respectée.

LES INTERDITS



Déformation
horizontale



Déformation
verticale



Absence de
contraste



Changement de
couleur

TAIN

l'Hermitage

ECRIVONS ENSEMBLE L'HISTOIRE

Pour vous aider dans la démarche de mise en application de la charte graphique, contactez le :
Service communication - 04 75 08 30 32 - mairie@ville-tain.com